



Adoption des rapports 2014 sur la politique européenne de voisinage

Bruxelles, 25 mars 2015

Dans une série de rapports annuels adoptés ce jour, la Commission européenne et la haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité ont évalué la mise en œuvre de la politique européenne de voisinage (PEV) avec les 16 pays partenaires d'Europe orientale et du sud de la Méditerranée et fait des recommandations pour l'année à venir. L'année 2014 a été marquée par la signature d'accords d'association avec la Géorgie, la République de Moldavie et l'Ukraine, par la transition démocratique en Tunisie et par le resserrement des liens avec le Maroc. Néanmoins, les conflits et les crises, et leur cortège de problèmes sécuritaires et humanitaires, se sont poursuivis, tant à l'est qu'au sud, notamment sous la forme de menaces et d'attaques terroristes. Un soutien important a été mobilisé par l'UE pour aider le Liban et la Jordanie à surmonter les effets de plus en plus pesants de la crise syrienne.

À l'occasion de l'adoption des rapports sur la politique européenne de voisinage, Mme Federica Mogherini, haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-présidente de la Commission, a déclaré:

«2014 aura été une année de défis majeurs: conflit armé en Ukraine, atrocités et violations des droits de l'homme perpétrées par des groupes terroristes au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, et conflit israélo-palestinien. L'afflux de migrants en situation irrégulière et l'augmentation de la traite d'êtres humains à destination de l'Europe ont été au nombre des conséquences directes de ces crises. Ces évolutions ont constitué un test pour la politique européenne de voisinage. Dans cette période cruciale, l'UE est déterminée à intensifier sa coopération politique, économique et sécuritaire avec ses partenaires dans toute la région.»

M. Johannes Hahn, commissaire chargé de la politique européenne de voisinage et des négociations d'élargissement, a souligné l'importance que revêtent pour l'Union la politique de voisinage et la révision actuelle de cette politique:

«Les évaluations d'ordre politique et économique et les conclusions tirées dans les rapports PEV 2014 publiés aujourd'hui aideront l'Union européenne à évaluer son approche à l'égard de la région tout entière. Nous procédons en ce moment à une vaste consultation sur la voie à suivre pour cette politique[1] afin de définir des modes d'action plus efficaces dans notre collaboration avec ces partenaires essentiels, une démarche qui profitera aussi bien à l'UE qu'à ses voisins.»

Rapports par pays sur la PEV[2]:

Arménie

[http://europa.eu/rapid/press-release MEMO-15-4689 en.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-15-4689_en.htm)

Azerbaïdjan

[http://europa.eu/rapid/press-release MEMO-15-4688 en.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-15-4688_en.htm)

Égypte

[http://europa.eu/rapid/press-release MEMO-15-4687 en.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-15-4687_en.htm)

Géorgie

[http://europa.eu/rapid/press-release MEMO-15-4686 en.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-15-4686_en.htm)

Israël

[http://europa.eu/rapid/press-release MEMO-15-4685 en.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-15-4685_en.htm)

Jordanie

[http://europa.eu/rapid/press-release MEMO-15-4684 en.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-15-4684_en.htm)

Liban

[http://europa.eu/rapid/press-release MEMO-15-4683 en.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-15-4683_en.htm)

Moldavie

[http://europa.eu/rapid/press-release MEMO-15-4682_en.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-15-4682_en.htm)

Maroc

[http://europa.eu/rapid/press-release MEMO-15-4678_fr.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-15-4678_fr.htm)

Palestine

[http://europa.eu/rapid/press-release MEMO-15-4681_en.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-15-4681_en.htm)

Tunisie

[http://europa.eu/rapid/press-release MEMO-15-4680_fr.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-15-4680_fr.htm)

Ukraine

[http://europa.eu/rapid/press-release MEMO-15-4679_en.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-15-4679_en.htm)

[1] [http://europa.eu/rapid/press-release IP-15-4548_fr.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_IP-15-4548_fr.htm)

[2] Faute de programmes d'association ou de plans d'action de la PEV, aucun rapport par pays n'a été rédigé pour l'Algérie, la Biélorussie, la Libye et la Syrie.

IP/15/4677

Personnes de contact pour la presse

[Maja KOCIJANCIC](#) (+32 2 298 65 70)

[Catherine RAY](#) (+32 2 296 99 21)

[Anca PADURARU](#) (+ 32 2 296 64 30)

[Nabila MASSRALI](#) (+ 32 2 296 92 18)

[Eamonn PRENDERGAST](#) (+32 2 299 88 51)

Renseignements au public:

[Europe Direct](#) par téléphone au [00 800 67 89 10 11](tel:0080067891011) ou par [courriel](#)